

**Science sans conscience ?
Le savoir théologique au miroir de la bibliographie de la congrégation de Saint
Maur au XVIII^e siècle**

Ce texte voudrait revenir sur un certain nombre de lieux historiographiques concernant la congrégation de Saint Maur et l'histoire des théologies monastiques qui mériteraient des approfondissements. Le premier est celui de la faiblesse des études sur les théologies monastiques et sur leurs potentielles spécificités à l'époque moderne¹. Ce n'est point ici seulement un point de la culture monastique qui nous échappe largement, mais aussi en retour un lieu absent de nos histoires encore trop théologiennes de la théologie catholique, et un des lieux dont l'exploration est nécessaire pour la construction d'une histoire sociale et culturelle des théologies de l'époque moderne². Le second concerne plus précisément la congrégation de Saint-Maur. Si la contribution de la congrégation à l'histoire de l'érudition et plus largement à l'histoire des savoirs à l'époque moderne a été reconnue, identifiée et bien étudiée par de nombreux travaux³, de même que la manière dont elle s'articule à la réforme religieuse⁴, on serait tenté de dire cependant, que, toujours dans une perspective d'histoire sociale et culturelle des savoirs, cette contribution n'a peut-être pas été suffisamment étudiée de deux points de vue très liés : d'une part celui d'une histoire des frontières disciplinaires⁵ en intégrant ce que les travaux des trente dernière années sur l'histoire du « littéraire » et de la publication ont pu mettre en avant en termes de retravail des savoirs⁶, et aussi, d'autre part, par rapport à la manière dont des groupes sociaux, et même des corps comme un ordre religieux, peuvent faire fond sur ces nouvelles logiques pour à la fois performer une identité en redéfinition et se positionner dans des espaces sociaux et ecclésiaux plus vastes. De ce dernier point de vue l'étude de la manière dont la congrégation de Saint-Maur articule positionnements littéraires, mise en scène de ses positionnements, et place de la théologie dans son activité savante, constitue un observatoire particulièrement pertinent. En effet, on peut constater, et de prime abord, un paradoxe assez évident : la théologie joue dans la vie de l'ordre mauriste un rôle très important. Elle est bien sûr au cœur des études monastiques, mais comme dans tous les ordres réguliers, quoique certainement avec des variations qu'il faudrait pouvoir étudier mais qui ne sont pas notre objet ici, elle ordonne aussi des partages sociaux, détermine des carrières, des possibles et des impossibles (accès au sacerdoce, aux positions de pouvoir spirituel, aux charges de gouvernement, etc.). Elle fait du coup l'objet d'un investissement social et financier important : des frères l'étudient, d'autres l'enseignent et circulent de monastère en monastère à cette fin et sur cette base composent des cours,

¹ La question est notablement absente du *Oxford Handbook of Early Modern Theology* (Ulrich L. Lehner, Richard A. Muller, A. G. Roeber, dirs., Oxford, 2014) si ce n'est sous l'angle du rapport entre spiritualité et théologie.

² Sur le besoin d'une histoire sociale et culturelle de la théologie, je me permets de renvoyer à Jean-Pascal Gay « Pour une autre histoire de la théologie. Présentation de l'enjeu historiographique » dans Yves Krumenacker, Raymond A. Mentzer, dirs., *Penser l'histoire religieuse au XXI^e siècle*, Lyon, 2020, p. 199-206.

³ Voir, entre autres, Pierre Gasnault, *L'érudition mauriste à Saint-Germain-des-Près*, Paris, 1999.

⁴ Daniel-Odon Hurel, « L'érudition et le concept de réforme en milieu monastique de Saint-Maur à dom Guéranger (XVII^e-XIX^e s.) » dans Jean-François Bert, Christian Jacobs, dirs., *Spectres de l'érudition*, 2020, en ligne : <https://savoirs.app/en/articles/l-erudition-et-le-concept-de-reforme-en-milieu-monastique-de-saint-maur-a-dom-gueranger-xvii-xixe-s#d1e99>.

⁵ Sur la notion de discipline et ses enjeux, voir en première approche, Jean Boutier, Jean-Claude Passeron, Jacques Revel, dirs., *Qu'est-ce qu'une discipline*, Paris, 2006.

⁶ Voir en particulier, Christian Jouhaud, *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, 2000.

elle représente une part importante des acquisitions des bibliothèques tant par rapport aux besoins de l'étude que par rapport aux autres usages de la théologie (confession, conseil, gestion des normes de la vie régulière)⁷. Pourtant, elle est, comme on va essayer de le montrer remarquablement absente de la manière dont la congrégation met en scène son activité savante. On aurait du mal à citer un théologien célèbre de la congrégation, à moins de renoncer à une définition claire de la discipline théologique (ce qu'a cependant fait la bibliographie d'histoire de la théologie à partir du XIXe siècle) et de réintégrer en son sein des acteurs qui ne se définissent pas comme des théologiens et dont les travaux ne s'insèrent en réalité pas dans le moment de leur écriture dans le champ académique identifiable et identifié par les acteurs comme étant au XVIIIe siècle proprement celui de la théologie, voir même qui sont réalisés dans une tension critique consciente avec ce qui est alors la théologie, au sens disciplinaire. Il y a là un paradoxe essentiel, relativement absent des récits d'histoire de la congrégation, et qui mérite d'être décrit et si possible expliqué.

Dans le cadre limité de cette étude, on se propose d'étudier la manière dont les bibliographies de la congrégation si essentielles à partir du XVIIIe siècle dans la construction, *ad intra* comme *ad extra*, de l'identité de la communauté, dans la définition de ses rapports avec le monde savant et pour son insertion dans des espaces à la fois sociaux, ecclésiaux et politiques, permettent de révéler quelque chose du rapport qu'elle entretient avec la discipline particulière de savoir qu'est la théologie. On le fera, en s'appuyant essentiellement sur la plus connue et la plus importante de ces bibliographies, *l'Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* (1770) de Dom René Prosper Tassin⁸. L'histoire de ce texte et de son auteur est relativement bien connue, grâce, notamment aux travaux de Philippe Lenain⁹. On rappellera simplement que l'ouvrage de Dom Tassin, auquel il se consacre à partir de 1765 environ, dépend fortement de celui de Dom Lecerf¹⁰, même s'il est publié quarante-quatre ans plus tard ; qu'il est marqué par une orientation si clairement favorable aux appelants et au jansénisme, que lorsque son ouvrage paraît avec quatorze cartons pour les auteurs pour lesquels la congrégation l'a jugé particulièrement partial, et qu'il fut un échec éditorial malgré une relativement bonne réception hors de France. Il convient aujourd'hui de relire aussi ce type de texte à partir des perspectives nouvelles d'histoire de la bibliographie, notamment celles ouvertes par le travail de Jean-Luc Chapey qui met bien en avant le rôle propre de l'opération bibliographique dans la construction des savoirs et des réputations entre époque moderne et époque contemporaine¹¹.

⁷ Voir par exemple le cas de Saint-Basle étudié par Damien Blanchard, « Les livres imprimés de l'abbaye de Saint-Basle à la fin de l'Ancien Régime » dans *Revue Mabillon*, 12, 2001, p. 271-291. Il faudrait compléter cette étude par celle d'une bibliothèque d'un monastère d'études.

⁸ René Prosper Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur, où l'on trouve la vie et les travaux des auteurs qu'elle a produits, depuis son origine en 1618 jusqu'à présent, avec les titres des livres qu'ils ont donnés au public et le jugement que les savans en ont porté ; ensemble la notice de beaucoup d'ouvrages manuscrits composés par des bénédictins du même corps*, Bruxelles [= en fait Paris, chez Guillaume-Nicolas Desprez], 1770 [désormais Tassin].

⁹ Philippe Lenain « Introduction » dans id., *Histoire littéraire des bénédictins de Saint-Maur*, Bruxelles, Leuven, Louvain-la-Neuve, 2006, en particulier p. 5-12.

¹⁰ Philippe Lecerf, *Bibliothèque historique et critique des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*, La Haye, 1726.

¹¹ Jean-Luc Chapey, *Ordres et désordres biographiques. Dictionnaires, listes de noms, réputations des Lumières à Wikipédia*, Seyssel, 2013. Sur l'effet du travail bibliographique sur le récit d'histoire de la théologie entre XVIIIe et XIXe siècles, voir Jean-Pascal Gay, *Le dernier théologien. Théophile Raynaud (v. 1583-1663), histoire d'une obsolescence*, Paris, 2018, p. 18-76.

L'*Histoire littéraire* de Tassin offre des informations significatives pour prendre la mesure du statut de la théologie dans la congrégation et de son rôle dans les carrières (même s'il faudrait de ce point de vue une enquête bien plus large que celle qui est possible ici) mais elle permet aussi du coup de voir le statut de la théologie dans la manière dont la congrégation se présente à elle-même et dans le champ littéraire à la fin du XVIIIe siècle.

Place et statut de la théologie dans la Congrégation de Saint Maur

L'importance de la place de la théologie dans la vie de la congrégation de Saint-Maur ne diffère certainement guère de celle des autres congrégations, du moins dans ses données générales. C'est cependant justement cette absence d'originalité qui a été laissée de côté dans la survalorisation historiographique de l'activité érudite et littéraire au détriment de la théologie. Cette banalité de la place de la théologie pose par ailleurs un problème aux bibliographes de l'ordre, engagés dans une opération de naturalisation de la congrégation dans la République des lettres.

De fait, comme dans tous les ordres, et ce au-delà des faux semblants de la « querelle des études monastiques », la théologie constitue une activité essentielle de la vie de la communauté. Les études de théologie constituent une obligation nécessaire à la formation des clercs, y compris d'ailleurs en vue des examens nécessaires à l'exercice d'un certain nombre de fonctions sacerdotales. Elle mobilise une part significative des ressources humaine de la congrégation. Mais comme dans les ordres religieux elles déterminent du coup d'autres logiques essentielles. Elle ordonne de la mobilité : mobilité des étudiants des monastères dépourvus de classe de théologie vers les monastères en disposant, et vice-versa ; mobilité des enseignants de monastère en monastère, en fonction d'une hiérarchie associant centralité politique et sociale et centralité savante dans l'espace de la congrégation. Sans exhaustivité, on repère des classes de théologie à Caen, Fécamp, Jumièges, Saint Bénigne de Dijon, Saint Laumer de Blois, Saint Rémi de Reims, Saint Benoît sur Loire, Saint Vincent du Mans, Notre Dame de Lagrasse, Notre Dame de La Daurade à Toulouse, et bien sûr à Saint Denis et Saint Germain des Près. Il semble bien que l'enseignement des sciences supérieures que sont dans les ordres religieux la théologie et la philosophie aient bien le même statut de fonction essentielle et du coup pour partie prioritaire qu'elle a dans d'autres ordres religieux pour des raisons obligeant les supérieurs à des choix constants. Tassin précise ainsi à propos de Dom Jean Gelé, professeur de philosophie au Mont Saint Michel puis de théologie à Saint Germain des Près que « le Maître de Philosophie ayant manqué au Mont Saint-Michel, [il] y fut envoyé »¹². Les besoins de l'enseignement peuvent ainsi conduire à de la mobilité inter-provinciale, comme dans le cas de Dom Louis-Bernard de La Taste qui « quitta sa province, où il étoit considéré, pour venir professer la Théologie, dans l'abbaye de S. Denys en France, et ensuite dans celle de S. Germain des Prés »¹³.

Là où des classes de théologie et de philosophie existent, les exercices académiques semblent avoir donné lieu aux mêmes types de célébrations que l'on trouverait dans les collèges où les universités. Tassin note ainsi à propos de Dom Charles du Pont qu'il fait soutenir à Fécamp, dans le cadre de son enseignement de philosophie des thèses imprimées, « qui firent honneur au maître et aux écoliers ». Des thèses défendues à Saint-Laumer de Blois

¹² Tassin, 473.

¹³ Tassin, 701.

en 1751 sont conservées à la bibliothèque Sainte-Geneviève¹⁴. Une enquête systématique en débusquerait certainement un nombre conséquent.

En réalité de manière assez peu originale, la maîtrise de la théologie organise certainement des hiérarchies dans la vie de l'ordre. De nombreux théologiens passent ainsi au supérieurat. Il faudrait une enquête sur le corps des supérieurs pour pouvoir affirmer que la maîtrise de la théologie constitue une condition *sine qua non* de l'agrégation au groupe de gouvernement mais on peut supposer que c'est d'autant plus le cas qu'à l'époque moderne le gouvernement des communautés requiert une culture canonique et théologique propre, notamment face à des individus eux-mêmes compétents de ce point de vue. Quoiqu'il en soit, le lien entre professorat et supérieurat est clair. La période d'enseignement est souvent suivie d'un passage au supérieurat. Dom Norbert Jomart par exemple est nommé prieur-curé de Fives, à Lille, « après avoir professé avec distinction la Philosophie et la théologie »¹⁵. Dom Simon Bonnet est nommé en 1693 prieur de Josaphat après onze ans d'enseignement de la philosophie et de la théologie. Ces trajectoires semblent assez ordinaire et Tassin d'ailleurs ne commente jamais de tels passages de l'enseignement au supérieurat.

La hiérarchie sociale qui se dessine autour de la théologie affecte aussi la structuration du corps des érudits dans la congrégation. C'est souvent dans le temps de leurs études de théologie ou de leur enseignement de la théologie que des moines sont repérés par les supérieurs comme particulièrement aptes aux études érudites et identifiés comme susceptibles de conduire des entreprises individuelles significatives ou de contribuer aux œuvres collectives prioritaires pour la congrégation comme les éditions patristiques, ou leur illustration et défense. Les biographies d'auteurs des histoires littéraires, ne cessent de renvoyer implicitement à cette réalité.

Ce sont aussi des solidarités interne à l'ordre qui se construisent autour de traditions d'enseignement. Tassin présente ainsi Dom Le Texier, comme proche de Dom Piette « son ancien professeur et son ami » et comme construisant autour de lui un petit groupe d'élèves en raison de sa propre ardeur à l'étude et de la confiance qu'il gage ainsi chez ses étudiants¹⁶. C'est aussi en raison de ses qualités qu'il tisse un lien avec Dom Massuet qui obtient des supérieurs qu'on le lui associe pour son travail sur les Annales de l'ordre.

Mais la théologie est d'abord au cœur de solidarités externes liées notamment à l'importance de la culture du conseil dans le catholicisme de l'âge confessionnel. Dom Prudent Maran, « un des plus habiles Théologiens de nos jours » aurait ainsi été « si considéré de M. le Cardinal de Gesvres, Archevêque de Bourges, que son Eminence l'envoyoit prendre presque toutes les semaines dans son carrosse, pour s'entretenir avec lui sur des matières théologiques et sur les affaires de l'Eglise »¹⁷ et aurait pour les mêmes raisons tissé une relation de proximité avec le cardinal Passionei, proche des moines de Saint Denis avant son accession à la dignité cardinalice. Tassin décrit ainsi Dom Duret comme un moine « consulté

¹⁴ BSG, Ms. 1393.

¹⁵ Tassin, 534.

¹⁶ « Il eut là [au Mans] pour Collègue le célèbre Dom Michel Piette son ancien Professeur et son ami. Il continua cet exercice quatre ans de suite avec beaucoup de suffisance, sans rien relâcher des devoirs de son état et du ne retraite profonde dans laquelle il s'étoit comme enseveli avec ses livres. Il étudioit jusqu'à douze et quatorze heures par jours, et ses disciples le trouvoient toujours prêt à développer leurs difficultés : par-là il gaignoit leur confiance au point de leur faire goûter et recevoir avec joie les avis qu'il leur donnoit, soit sur leurs études, soit sur leurs mœurs », Tassin, 736.

¹⁷ Tassin, 743.

de toutes part, ou sur des matières théologiques, ou sur des points de conscience » et qui « a passé la plus grande partie de sa vie à répondre aux différentes difficultés qui lui étoient proposées »¹⁸. C'est bien de même un casuiste que décrit Tassin en Dom Robert-François Le Tellier :

« Comme on le connoissoit pour un Religieux plein de lumières et de charité toujours prête à se communiquer, on s'adressoit à lui de toutes part, on le consultoit sur des affaires de conscience ; Prêtres, Religieux, Laïques, il ne se refusoit à aucun, et il en est peu qui n'aient reçu des réponses satisfaisantes »¹⁹.

De fait, les compétences de certains moines comme théologiens servent leur inscription dans des espace sociaux et ecclésiaux larges. Plusieurs théologiens mauristes exercent des charges dans l'Église parce qu'ils sont théologiens. Dom Massuet aurait ainsi été à la fin du XVII^e siècle official à Fécamp – ce qui reste cependant dans le périmètre de l'exercice de l'autorité par la congrégation puisque cette officialité relève de l'abbaye. Des amitiés théologiennes fonctionnent aussi avec les autres professionnels de la discipline. Selon Tassin, l'amitié « très étroite » entre le mauriste Jean-Évangéliste Thiroux, et Dom Thierry de Viaixnes, de la congrégation de Saint-Vanne, amitié qui vaut au premier une arrestation, l'examen de ses cahiers et un exil intérieur dans la congrégation, remonterait au moment où tous deux enseignaient la théologie l'un à l'abbaye de Saint Rémi à Reims et l'autre à l'abbaye d'Hautvilliers, proche d'Epernay. Dans ce cas, et dans un contexte français et catholique, qui voit la théologie caractérisée par un haut degré de politisation qui la marque plus que d'autres savoirs, ces amitiés sont aussi des amitiés politiques qui se jouent entre individus et entre communautés, engageant des protections plus larges. Ainsi Dom Thiroux semble comme Thierry de Viaixnes bénéficié de la protection de Charles Maurice Le Tellier qui « les considérait tous deux pour leur science et leur mérite personnel ». Les deux moines sont ainsi au cœur d'une polémique autour d'une thèse défendue dans le collège des Jésuites²⁰. Bien sûr l'engagement littéraire des théologiens de la congrégation dans les polémiques religieuses du temps constitue un des vrais lieux de construction de solidarités à la fois religieuses et politiques et qui se jouent elles aussi à un double niveau corporatif et individuel. C'est d'autant plus visible chez Tassin que ce dernier adhère pleinement aux logiques conjointe de politisation et de littérisation de la théologie qui se jouent dans cette espace de la polémique. On y reviendra.

Plus largement, les théologiens de la congrégation de Saint-Maur, apparaissent, malgré l'euphémisation à laquelle se livre Tassin mal à l'aise avec cette réalité, parfaitement intégrés dans un espace de sociabilités théologiennes, en particulier à Paris. Cela vaut pour Dom François Lamy²¹. Tassin note à propos de ce dernier, qu'il « parut à Paris avec éclat dans les conférences que les plus grands Théologiens et les plus beaux esprits tenoient plusieurs fois la semaine. Dans ces espèces d'Académies, lorsque le Directeur avoit proposé l'état des questions qu'il falloit traiter, il invitoit le Père Lami de la part de l'assemblée de donner un plus grand jour et plus de netteté à la matière de l'entretien qu'il venoit de proposer. Alors D. Lami parloit, et on l'écoutoit avec une espère d'admiration ». Le plus vraisemblable est que

¹⁸ Tassin, 735.

¹⁹ Tassin, 621.

²⁰ Tassin, 506-7.

²¹ Sur ce dernier, voir la thèse de Jean Zehnder, *Dom François Lamy - moine bénédictin et Religieux de la Congrégation de Saint-Maur 1636-1711 - essai d'introduction à sa vie et à son œuvre*, Fribourg, Zoug, Imprimerie Kalt-Zehnder, 1944.

Tassin fait ici allusion à l'Académie de théologie un temps envisagée par Bourzeis avec le soutien de Colbert²² et dont l'échec est un des moments essentiels de la cloture de la possibilité d'une littérisation de la théologie en France qui demeure une hypothèse encore ouverte au milieu du XVII^e siècle. Il relate à l'occasion les participations de théologiens mauristes aux exercices tenus dans d'autres corps et congrégations, en particulier dans la Compagnie de Jésus, et qui sont l'occasion de mises en scène de conflictualités politiques auxquelles Tassin adhère pleinement. Il relate ainsi l'humiliation d'un professeur jésuite à l'occasion d'une défense d'une thèse sur la peine de sens des enfants morts sans baptême²³.

Cependant, il faut noter qu'il semble qu'on puisse constater une forme de fonctionnement à deux niveaux de la théologie de la Congrégation entre des lieux où elle trouve une place importante et d'autres au contraire dans lesquels elle semble bien plus marginale. Ainsi, selon Tassin, qui raconte l'épisode d'un officier de marine, nouveau converti, mieux convaincu par rapport à ses doutes par Dom Le Pelletier que par un le professeur de théologie du couvent des carmes déchaux de Brest, que ce dernier « n'avoit trouvé dans la Bibliothèque de son monastère [Saint-Mathieu de Fine-Terre] aucun livre de Controverse et de Théologie »²⁴. Même si une telle affirmation n'est pas absolument crédible, elle dit tout de même quelque chose d'une géographie perçue du savoir. A Saint-Basles, la théologie « scholastique et dogmatique » ne représente que 5,7% de l'ensemble des ouvrages mentionnés dans les catalogues, soit à peine 10% de l'ensemble des ouvrages de théologie, un peu moins que la théologie morale, et nettement moins que l'Écriture Sainte ou la mystique et l'ascétique²⁵.

Ainsi, on aurait tort de sous-estimer les partages sociaux que la théologie détermine dans la congrégation, comme dans tous les ordres religieux d'une part, mais aussi en raison de la manière dont la congrégation construit son identité autour du rapport à d'autres savoirs. Reste cependant que les bibliographes de la congrégation ne cessent d'une certaine manière aussi de minorer et la place de la théologie comme savoir en son sein mais encore sa valeur intrinsèque. Ces logiques évidentes pour les membres de la congrégation ne viennent pas à discussion dans le travail de Tassin de présentation de l'ordre au public littéraire.

L'impossible carrière théologienne et l'impossible théologie des mauristes

Pour autant, si la théologie constitue une activité savante essentielle dans la vie de la congrégation et qui ordonne des partages sociaux en son sein, on aurait du mal à repérer, par différences avec d'autres ordres religieux, de véritables carrières théologiques en son sein. La durée d'enseignement de la théologie semble, comme dans la Compagnie de Jésus, avoir été relativement limitée²⁶. Dom Antoine Augustin Toutté l'enseigne ainsi quatre ans à Saint Benoît sur Loire puis pendant quatre ans à Saint Denis²⁷. On ne trouve guère de théologien qui enseigne la théologie dans plus de deux monastères. Dom François Le Tellier est une des rares exceptions, enseignant la philosophie puis la théologie à Saint Etienne de Caen, avant de le faire à Saint Bénigne de Dijon puis à Saint Rémi de Reims. Mais même pour cette rare figure

²² Yasushi Noro, *Une vie à la trace. Amable Bourzeis, écrivain (1606-1672)*, Paris, Classiques Garnier, 2018

²³ Tassin, 731.

²⁴ Tassin, 511.

²⁵ D. Blanchard, art. cit., p. 286-288.

²⁶ Sur le cas de la Compagnie de Jésus, voir J.-P. Gay, *op. cit.*, p. 77-144.

²⁷ Tassin, 402.

de spécialisation dans la théologie, cela représente vraisemblablement une période relativement limitée sur le temps de sa vie monastique²⁸. Dom Duret, dont les « cahiers devinrent célèbres dans toute la Congrégation », un des rares pour lesquels Tassin précise la durée d'enseignement aurait ainsi tenu les classes de théologie pendant 13 ans à partir de 1699 à Saint Denis et Saint Germain des Près²⁹.

Ceci n'est guère original par rapport à d'autres ordres religieux, ce qui l'est beaucoup plus est que là où dans d'autres communautés, la fin de l'enseignement de la théologie se prolonge pour ceux identifiés comme les plus aptes dans l'écriture et la publication d'une œuvre théologique, on ne repère rien de tel dans les cas des auteurs mauristes. Bien sûr, cela ne signifie pas que leur pratique de lecture et d'écriture de la théologie cesse. Tassin mentionne ainsi comment durant les dix-huit mois de son incarcération, Dom Thiroux « pour s'occuper et ne pas oublier ce qu'il savoit, [...] faisoit tous les jours deux leçons de Théologie, l'une le matin, et l'autre le soir, comme s'il eût un cours de Théologie. Lorsqu'on lui eut donné compagnie et qu'on lui eut accordé des livres, de l'encre et du papier, il composa un Abrégé de toutes les parties de cette science ». Mais justement, c'est bien dans cette distance entre la pratique de théologie et l'absence de publication que quelque chose de spécifique se joue.

Très peu ou quasiment aucun théologien de la congrégation ne publie de la théologie proprement dite. Certes des professeurs de théologie publient des ouvrages de controverse, quelques traités entre controverse et sont engagés sur le terrain de la publicisation des débats théologiques de leur temps (par exemple dom Bulteau auteur *Défense des sentimens de Lactance sur le sujet de l'usure contre la censure d'un ministre de la réglion prétendue réformée*, 1670-71 d'un *Le faux dépôt ou réfutation de quelques erreurs populaires touchant l'usure*, 1674, réédité en 1720 comme *Traité de l'Usure*). Un des cas les plus intéressants ici est celui de Dom Gesvres, un des rares pour lesquels Tassin précise qu'il est « un des plus grands théologiens qu'il y ait eu dans la Congrégation de S. Maur ». Dom Gesvres enseigne la philosophie et la théologie avec, selon Tassin, un éclat certain et surtout ses cours de théologies semblent avoir connu une circulation manuscrite importante, au point de pouvoir être présenté comme le maître de Charles Vitasse, figure majeure de la faculté de théologie de la Sorbonne au début du XVIIIe siècle³⁰. Et dans la congrégation ses cahiers semblent avoir servi largement et peut-être était un des éléments de construction d'une tradition théologique propre. Ils sont notamment conservés par Dom Magnin et préservés encore en partie au temps de Tassin à l'abbaye de Bonne Nouvelle à Orléans³¹. Cependant aucun de ses ouvrages de théologie ne fait l'objet d'une publication contrairement à ses œuvres polémiques, comme sa célèbre *Defensio Arnaldina* (1700). Un des rares dont on ait des traités théologiques proprement dit est Prudent Maran, auteur d'un traité sur la divinité du Christ (*Divinitas Domini nostri Jesu Chrsiti manifesta in Scripturis et Traditione*), paru en 1744, mais sans mention d'une auctorialité propre (*Opera et studio unus ex Monachi Congregationis*

²⁸ Tassin, 621.

²⁹ Tassin, 731.

³⁰ « Sa Philosophie, et surtout sa Physique fut l'une des plus completes qu'on eût alors. Elle étoit pleine de recherches et d'expériences qu'on ne trouvoit point ailleurs. Il fit soutenir des thèses de Philosophie, qui méritèrent les applaudissemens des plus habiles Professeurs de Paris. Mais celles de Théologie, que ses écoliers soutinrent à la fin de chaque année, lui acquirent une si grande réputation, que des Professeurs de Paris des plus esitmés ne firent point difficulté de dicter à leurs écoliers les cahiers du Père Gesvres. De ce nombre fut le célèbre M. Vitasse, qui adopta les principes, la méthode et les sentimens de ce grand Theologien, dans les traités de Théologie qu'il a donné au public ».

³¹ Tassin, 691.

Sancti Mauri), selon une tradition monastique guère respectée par ailleurs dans l'histoire intellectuelle de la congrégation. L'ouvrage est par ailleurs au moins autant un ouvrage d'apologétique que de théologie, et Dom Maran en décline ensuite les conclusions dans des textes en langue vernaculaire où la dimension apologétique et occasionnellement polémique prend clairement le pas sur la dimension proprement théologique³². Quant à Dom Galbault (d. 1762) qui « a laissé un beau monument de son amour pour les études théologiques [...] environ vingt Dissertations savantes, sur les points les plus importants de la Religion, avec des notes historiques et critiques : le tout compris en quatre volumes in 4° » et que Tassin décrit, il s'agit là d'une œuvre entièrement manuscrite, conservée alors à Saint Germain des Près³³.

Les besoins de conseil, pas plus que les besoins liés à l'enseignement ne conduisent à la production dans la congrégation d'une théologie en vue de la publication. Ainsi, alors que la casuistique concernant les questions régulières constitue un puissant moteur d'écriture et de publication d'œuvres théologiques, on ne voit pas non plus de religieux de la Congrégation s'y consacrer³⁴. Tout au plus repère-t-on l'un ou l'autre commentaire de la règle comme la *Pratique de la Règle de Saint Benoit* de Dom Claude Martin [1674]). Dom Duret, présenté par Tassin comme un casuiste important – bien qu'il évite bien sûr pour des raisons idéologiques de le qualifier comme tel, réservant l'expression à des utilisations seulement péjoratives – aurait, selon lui laissé une masse abondante de lettres et de dissertations issue de son activité de conseil³⁵ ». Rien de ce matériau ne trouve cependant le chemin de la publication.

Même l'activité érudite s'étend finalement très peu au-delà du champ d'une théologie positive clairement confinée dans le champ d'une patristique elle-même clairement préservée par la distance avec le temps présent mais aussi par la distance disciplinaire avec la théologie. Très peu de Mauristes travaillent à éditer des traités théologiques médiévaux. Une des rares exception ici est l'édition de Robert Pullen (c. 1080-1050) et de Pierre de Poitiers (d. 1205-06) par Claude Hughes Mathou, avec l'aide de Dom Hilarion Lefebvre en 1655³⁶.

L'écart de ce point de vue est frappant entre des sous-disciplines enseignées avec la théologie et la théologie proprement dite. Les professeurs d'Écriture Sainte de la Congrégation voient ainsi leur enseignement aboutir à la publication. Ainsi de Dom Jean Martinay, qui « en fit des leçons dans les monastères de Montmajour, de Saint André d'Avignon, de Sainte-Croix de Bordeaux et de Notre Dame de la Grasse au diocèse de Carcassonne » et qui publie une œuvre abondante en lien avec son enseignement, qui ne se limite pas à son engagement dans les controverses savantes sur la valeur du texte hébreu et de la Vulgate³⁷.

³² Prudent Maran, *La divinité de Notre Seigneur Jésus Christ prouvée contre les Hérétiques et les Déistes*, Paris, 1751 ; id., *Les Grandeurs de Jésus Christ et la défense de sa divinité contre les PP. Hardouin et Berruyer jésuites*, Paris, 1756.

³³ Tassin 749, 750.

³⁴ Voir sur ce point, P. Hurtubise, *La casuistique dans tous ses états, de Martin Azpilcueta à Alphonse de Liguori*, Ottawa, 2006.

³⁵ « On feroit au moins douze ou même quinze volume des ses Lettres, Dissertations, et questions qu'il a traitées et écrites avec une netteté, une précision et une lumière qui lui étoient propres, et qu'il savoit répandre sur toutes les matières ».

³⁶ *Roberti Pulli, Cardinalis et Cancellarii, theologorum scholasticorum antiquissimi sententiarum lib. VIII*, Paris, 1655.

³⁷ Tassin, 382.

L'écart entre la place de la théologie dans les carrières de certains mauristes, y compris comme étape vers une carrière érudite, et l'absence de participation significative à la publication théologique est remarquable. Même pour ceux qui semblaient le plus orienté vers une possible carrière de théologien ne publient pas de traité de théologie. Dom Lami, présenté par Tassin comme l'arbitre des débats théologiques parisiens de son temps, ne donne ainsi aucun traité imprimé de théologie au public.

Au final, la carrière théologienne paraît donc bien comme impossible dans la congrégation. Dans les parcours internes, l'enseignement de la théologie apparaît comme une forme de tri préalable conduisant soit au gouvernement, soit à l'engagement polémique soit au travail érudit, en lien avec l'inscription de la congrégation et des individus dans le monde des auteurs. Là encore Dom Mathou paraît assez caractéristique, sa compétence comme théologien semble avoir joué un rôle dans le choix que fait de lui l'archevêque jansénisant de Sens, Gondrin, comme grand-vicaire de son diocèse. C'est aussi ce qui lui donne son utilité politique pour Gondrin, et éventuellement la congrégation : Mathou est ainsi engagé dans le processus de la censure de Gondrin contre l'*Apologie pour les Casuistes*, au cœur de la grande et décisive campagne de censures contre cette attaque jésuite contre les *Provinciales*. En effet, selon Tassin, poussé par les éloges de Launoy et de Sainte Beuve – un théologien donc – il s'engage plutôt dans la *Hierarchia Benedictina* et plus largement dans des enquêtes historiques qui feront de lui l'historien de l'église de Sens³⁸. Même un auteur comme Dom Marie Didier, présenté comme un de ceux « que la congrégation a mis au rang de ses meilleurs théologiens » se consacre, une fois passé le temps de son enseignement, à une nouvelle édition de Tertullien³⁹.

Par contre l'engagement dans les controverses doctrinale des mauristes est une évidence. Beaucoup contribuent entrent dans le champ polémique en mettant en avant leurs compétences comme théologie. Les *lettres d'un théologien, entretien d'un théologien*, sont fréquent dans les bibliographies mauristes. Dom Vincent Thuillier, professeur de philosophie puis de théologie à Saint Germain, puis sous-prieur de la même abbaye, est ainsi l'auteur d'une *Lettre d'un ancien professeur de Théologie de la Congrégation de S. Maur qui a révoqué son Appel à un autre Professeur de la même congrégation* qui intervient au moment où la position de la congrégation par rapport à l'appel de l'Unigenitus est encore fortement débattue et débattue devant le public. Ces théologiens qui ne publient guère, se qualifient et s'autorisent quand ils interviennent par contre dans les polémiques par leur compétence disciplinaire et leur pratique de l'enseignement. Lorsque Dom Louis-Bernard de La Taste intervient en 1733 pour attaquer les convulsionnaires, il le fait en mettant en avant sa position de théologien dans des *Lettres Théologiques aux Ecrivains défenseurs des Convulsions et autres miracles du tems*. Et Tassin, critiques à l'égard de ce dernier, ne manque pas au contraire de souligner que ces lettres furent réfutées par divers Savans, entr'autre par MM. Boursier, d'Etemare, des Essarts, Delan, Molinier etc » et que « M. l'Abbé Thierry Professeur de Théologie en Sorbone, attaqua dans ses leçons publiques et dans sa thèse de Resompte les principes de D. la Taste sur les miracles »⁴⁰.

Là encore il n'y a rien d'original par rapport aux logiques des controverses doctrinales française des XVIIe et XVIIIe siècles. Mais on trouve bien ici illustré l'ambiguïté – voir la contradiction fondamentale qui traverse le rapport de la congrégation de Saint-Maur à la

³⁸ Tassin, 192 et sq.

³⁹ Tassin, 381-2.

⁴⁰ Tassin, 701.

théologie. La théologie apparaît pour les mauristes comme un savoir à la fois confiné et cloisonné, toujours délégitimé par rapport à l'espace du littéraire, vis-à-vis duquel il est d'une certaine manière secondarisée. En même temps, comme d'ailleurs la place préservée de la théologie dans les cursus mauristes, le rapport des écrivains mauristes à la théologie et notamment cette revendication d'une position théologienne dans l'espace littéraire des controverses religieuses, signale ce que la théologie garde de pouvoir et de solidité, y compris par rapport à un « littéraire » plus liquide. Cette contradiction dont Tassin continue de témoigner semble donc encore vivante au XVIII^e siècle malgré l'approfondissement de cette « défaite de la théologie » acquise depuis au moins le milieu du XVII^e siècle et en même temps limitée par l'impossible absorption de la théologie dans l'espace littéraire qui distingue cette dernière du devenir de la philosophie.

Il n'est pas impossible que ce soit un des éléments qui explique l'ambiguïté de la congrégation à l'égard de son propre projet de publication d'un cours de théologie pour l'ensemble de la congrégation. Le projet d'une théologie bénédictine, selon Tassin, a été confié par Dom Audebert à Gabriel Gerberon avant que le projet lui soit retiré par Dom Vincent Marsolle ». Dom Gesvres aurait aussi travaillé « à une *Théologie dogmatique*, pour être enseignée dans toute la congrégation », projet qu'il ne peut mettre en œuvre en raison de sa mort prématurée, mais dont il faut cependant noter qu'il n'est jamais repris. Des moyens significatifs semblent lui être accordés puisque d'autres religieux comme Dom Magnin lui sont associés pour lui fournir le matériau nécessaire (dans le cas de ce dernier la lecture des Pères Grecs dont Gesvres était peu familier)⁴¹.

Quoiqu'il en soit, la bibliographie mauriste donne à voir dès le moment du milieu du XVII^e siècle qui est encore le premier âge littéraire de la Congrégation, une double logique politique et sociale construit les choix collectifs des mauristes à l'égard du statut de la théologie. Ce n'est pas simplement les choix d'interprétation de Tassin qu'il faut lire ici, mais bien plutôt la manière dont Tassin lui-même poursuit et accentue des orientations originales à l'œuvre dans le rapport de la congrégation au savoir théologique dans un moment où ce dernier est profondément travaillé par l'affirmation des pouvoirs de la littérature. Dans *l'Histoire littéraire* de Tassin, c'est bien une définition stricte de la théologie qui fonctionne, liée à une pratique d'enseignement et dont le périmètre est celui des traités enseignés dans le cadre de ces classes. La coupure entre théologie et érudition y est donc claire, et plus claire encore certainement pour le lecteur du XVIII^e siècle que pour le lecteur contemporain. Il qualifie ainsi, à propos de Dom François Le Tellier, l'enseignement des classes de Théologie d'« important emploi », dans lequel il succède à Dom Massuet « ce savant Théologien ». Et en même temps, il ne cesse de donner à voir que les théologiens de Saint-Maur ne publie à qualité que dans lorsqu'ils interviennent dans le champ polémique.

L'impossible conciliation de la réalité du travail théologique des mauristes et de l'identité littéraire de la congrégation

Tassin met clairement en scène la distance de la congrégation à la théologie et aux théologiens. Dom Massuet, professeur de philosophie au Bec Hellouin, puis de théologie à Saint Étienne de Caen, aurait ainsi passé ses diplômes de bachelier et de licencié en droit à l'université. Après la soutenance de « thèses pleines d'érudition, auxquelles assistèrent l'Intendant et tout ce qu'il y avoit de personnes de considération dans la ville », les membres

⁴¹ Tassin, 692.

de Faculté de Théologie auraient essayé de le convaincre de rejoindre leur corps. Mais, écrit Tassin, « les Supérieurs de concert avec lui ne voulurent pas le permettre », mention particulièrement claire dans son sous-entendu normatif.

Sans surprise cette distance avec la théologie est thématifiée par rapport aux exigences spirituelles et régulières qui sont celle de la vie monastique. Cette tension apparaît presque systématiquement lorsque Tassin présente un moine dont l'essentiel de l'activité est celle d'un théologien. À propos d'Athanase de Mongin, il écrit ainsi : « Lorsqu'il avoit dicté ou expliqué une question de Théologie, il alloit la méditer pendant une heure devant le saint Sacrement. C'étoit dans l'oraison qu'il puisoit les grandes lumières qui le faisoient admirer, plutôt que dans l'étude des savants docteurs »⁴². Présentant, Dom Thomas Blampin, professeur au Mont Saint Quentin puis à Saint Germain, il écrit de même :

« Il enseigna ensuite la Philosophie et la Théologie aux jeunes Religieux ; mais il eut plus grand soin de leur apprendre leurs devoirs et les vertus de leur état, que de les exercer dans les questions sèches et stériles de l'école. Ses exhortations étoient soutenues par ses exemples, et l'on voyoit ses disciples aussi ardens à l'imiter qu'à l'écouter. Lorsqu'il enseignoit dans l'abbaye du Mont Saint Quentin, il faisoit les Dimanches et les Fêtes, le catéchisme aux pauvres gens, depuis les Vêpres jusqu'à Complies, avec tant d'onction et de charité, qu'il pénétrait leurs cœurs, et quelques longues que fussent ses instructions, ils l'écoutoient avec plaisir »⁴³.

Le discours implicite, mais toujours transparent est que la pratique de la théologie constitue un risque majeur pour les religieux. Il dresse le portrait de religieux qui arrivent à un juste point d'équilibre de ce point de vue. Dom Rivet en est un parfait exemple :

« Le temps des études arrivé, Dom Rivet fit successivement son cours de Philosophie et de Théologie. Il s'y appliqua avec ardeur, sans jamais perdre de vue les obligations de l'état religieux. Il sut si bien les allier avec l'étude , que celle-ci ne porta nul préjudice à celles-là. Il fut tout à la fois un modèle de régularité et de recueillement à ses condisciples, et l'objet de leur émulation »⁴⁴.

Dom Gesvres, figure plus ambiguë chez Tassin, est au contraire un exemple parmi d'autres d'une passion mal maîtrisée pour l'étude :

« Des travaux si excessifs dérangèrent sa santé. Les Supérieurs en furent alarmés ; et dans la crainte qu'une sujet de ce mérite ne devint inutile, ils lui ôtèrent tous ses livres. Six mois après, il se crut rétabli, et on lui laissa reprendre son travail, sur l'assurance qu'il donna qu'il en useroit avec modération. Mais sa passion pour l'étude l'emporta, et lui fit oublier sa promesse, en sorte que son tempérament, quoi fort et robuste, fut épuisé en quatre ans. Les médecins regardèrent sa maladie presque incurable, et lui ordonnèrent les eaux de Vichi. Il se mit en route, et étant près de Saint-Pourçain, il mourut dans sa litière, sans qu'on s'en aperçut ; en sorte que lorsqu'il fut arrivé au monastère, et qu'on ouvrit la porte de la voiture pour lui aider à descendre, on fut bien surpris de le trouver mort, tenant en main son bréviaire ouvert à l'heure de Vêpres. Il étoit dans la quarante-huitième année de son âge »⁴⁵.

Plus généralement, et dans un déni singulier des autres logiques qui gouvernent la pratique de la théologie dans la congrégation, il affirme une subordination radicale des études théologiques à la dévotion, à la méditation du texte biblique, et à la pratique de la règle :

⁴² Tassin, 14.

⁴³ Tassin, 288.

⁴⁴ Tassin, 652.

⁴⁵ Tassin, 197.

« Un des premiers soins des Supérieurs, fut de former à la piété et à la régularité les jeunes Religieux, et de leur inspirer du goût pour l'Écriture sainte et les saints Pères dont la lecture devoit leur tenir lieu de principale occupation dans la solitude le reste de leurs jours.

Ce fut pour faciliter l'intelligence de ces saints livres, si propres à former tout à la fois l'esprit et le cœur, qu'ils établirent les études de la Philosophie et de la Théologie, et ensuite des écoles de Positive, de Droit canon, de Cas de conscience, et des Langues hébraïque et grecque. Ces secours préliminaires donnèrent naissance aux grandes études, dont on s'est occupé jusqu'à présent dans la Congrégation »⁴⁶.

Cette spiritualisation de l'étude et de l'enseignement de la théologie, s'accompagne par ailleurs d'un discours très clair sur le type de théologie qui devrait être celui de la congrégation et sur la nécessité d'une théologie fortement dégagée de la scolastique et ancrée dans la « positive »⁴⁷. Dom Toutée, enseignait « sans s'arrêter aux questions frivoles des Scholastiques, [et] s'attachoit uniquement aux sentimens des saints Père dont il lisoit jour et nuit les ouvrages, pour en tirer la matière de ses leçons »⁴⁸. Ce lieu commun ne cesse de revenir chez Tassin. Même Dom Maran, lorsqu'il intervient pour donner son conseil dans l'affaire Borach Lévi, conduisant à l'arrêt de 1758 sur l'indissolubilité du mariage, à la demande l'avocat général Séguier et après les consultations des docteurs de Sorbonne, est présenté par Tassin comme n'ayant « pas peu contribué à dissiper les ténèbres que les scholastiques ont répandues » sur cette question⁴⁹. À propos de Dom Le Tellier, il écrit : « à une profonde étude de la Théologie, il joignoit quantité de belles connaissances propres à orner l'esprit : il étoit très versé dans la lecture des Pères de l'Eglise ; il possédoit très bien l'Ecriture Sainte »⁵⁰. On ne retrouve pas dans tout l'ouvrage du bibliographe aucune mention inverse d'un érudit auquel la science théologique viendrait donner une profondeur réflexive ou dogmatique. Et même quand un lien entre érudition et théologie est affirmé dans la biographie d'un mauriste, ce lien fonctionne presque comme par surprise. Rivet, encore, « se livra entièrement à cette étude [des Pères pour nourrir la théologie], et en remporta un avantage, *dont il ne prévoyoit pas alors l'usage qu'il devoit en faire un jour*. A force d'étudier les auteurs, d'en démêler les véritables sens, et de les rapprocher et de les comparer, il se forma insensiblement et presque sans y penser, ce goût d'une critique saine et judicieuse, que l'on aperçoit dans ses ouvrages »⁵¹.

On rejoint bien sûr ici un discours commun dans la congrégation et illustré par exemple par Mabillon. Dans le *Traité des études monastiques*, la présentation « De la lecture de l'étude des Pères » et « de la lecture des Pères par rapport à la théologie » précède comme un préalable nécessaire et un garde-fou celle de l'étude du droit qui elle-même celle de la théologie, alors même qu'il ne semble pas y avoir de classe de patristique dans les monastères de la congrégation : « Une des principales choses que l'on doit rechercher dans la lecture des pères, est la science des dogmes de la foy, et l'explication de l'Écriture sainte, que l'on comprend ordinairement sous le nom de Théologie positive »⁵². Quant à la théologie proprement dite, elle est présentée par Mabillon comme l'ensemble de la positive et de la scolastique. Et si Mabillon, ne reprend pas absolument les critiques de la scolastique qui circulent dans l'espace littéraire (et notamment dans la bibliographie), il se rend au lieu

⁴⁶ Tassin, préface, v.

⁴⁷ Sur l'affirmation de « l'idée de théologie positive », voir Jean-Louis Quantin, *Le catholicisme classique et les Pères de l'Église. Un retour aux sources (1669-1713)*, p. 103-111.

⁴⁸ Tassin, 402.

⁴⁹ Tassin, 747.

⁵⁰ Tassin, 622.

⁵¹ Tassin, 653.

⁵² Jean Mabillon, *Traité des études monastiques*, Paris, 1691, p. 186.

commun de la nécessité de borner fortement la place de l'usage de la raison dans la théologie, et donne comme modèle l'usage « qu'en ont fait tous les anciens Pères »⁵³. Il reprend de même le *topos* littéraire des « milles questions inutiles » qui se sont introduites dans la théologie moderne⁵⁴. Quant à la théologie morale, selon lui « un des plus mauvais usages que l'on ait fait de la scolastique a été la multiplication des Casuistes »⁵⁵. Pour le cas « touchant les vœux et les obligations de la vie religieux », il se contente de renvoyer à Thomas d'Aquin qui « en traite amplement dans sa Seconde seconde », auquel il oppose, en passant largement par-dessus le corpus de casuistique à destination des réguliers, le seul Caramuel, dont le commentaire sur la règle de saint Benoît, « ne devrait jamais avoir vu le jour, non plus que les ouvrages que ce même auteur a écrits touchant la morale »⁵⁶.

C'est évidemment particulièrement vrai à propos du projet récurrent et toujours inabouti d'une théologie servant à l'ensemble de la congrégation. Celle que Dom Gesvres aurait dû composer « aurait été dépouillée de tout ce que la Scholastique y a introduit de frivole et inutile : on y aurait trouvé toute la doctrine de l'Eglise puisée dans les sources les plus pures, et exposée avec une noblesse et une dignité conformes à la majesté de la véritable Religion »⁵⁷. À propos de Dom Rivet, Tassin évoque une « petite Académie » établie par les supérieurs à S. Florent de Saumur – à distance donc des monastères les plus connectés avec des sociabilités théologiennes », qui aurait été dirigée « par un Théologien consommé dans la science ecclésiastique » qu'il ne nomme pas et dont l'objet aurait été « l'étude de la bonne Théologie dégagée de la méthode scholastique », et pour laquelle « les textes originaux de l'Ecriture, les anciens Conciles, les SS. Pères grecs et latins, les Historiens de l'Eglise, étoient les sources où l'on puisoit la véritable science théologique »⁵⁸. Ce projet demeure en permanence en échec.

On aurait tort, de relier tout cela seulement, en fonction des options partisans de la congrégation ou du seul tournant archéolâtre du catholicisme français de l'âge classique⁵⁹. En effet, le cas mauriste, et notamment la tentative de Tassin lui-même, donne à avoir aussi la manière dont ce tournant se joue et en même temps demeure inachevé sur un terrain d'histoire sociale des savoirs. L'espoir d'une réforme littéraire de la théologie a traversé la congrégation de Saint Maur, comme d'une partie du catholicisme français au XVII^e siècle. Chez Tassin, le bon théologien est toujours celui qui porte un modèle littéraire et académique de la théologie. Sa présentation de Dom François Lamy et de sa participation à l'académie de Bourzeis, qu'on a évoquée plus haut, apparaît ainsi comme un remord tardif de ce moment du XVII^e où l'hypothèse d'une littéarisation de la théologie, produisant un phénomène analogue à la délocalisation de la philosophie de son lieu universitaire, demeurerait ouverte. Mais une fois que cette hypothèse est close il ne reste que deux choses : d'une part l'impossibilité de composer cette théologie réformée par l'érudition dont l'ordre rêve mais qui se heurte certainement aux fonctions de la théologie en son sein, qui requiert de s'en tenir aux formes scolastiques ; d'autre part la nécessité dans une œuvre qui vise à la fois à naturaliser la congrégation dans la République des Lettres et à affirmer aussi son utilité

⁵³ *Ibid.*, p. 208.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 209.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 219.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 223.

⁵⁷ Tassin, 198.

⁵⁸ Tassin, 652-3.

⁵⁹ Bruno Neveu, « Archéolâtrie et modernité dans le savoir ecclésiastique au XVII^e siècle », dans *XVII^e Siècle*, 33, 1981, p. 169-84.

politique au temps des débuts de l'expulsion des jésuites et de la commission des réguliers⁶⁰, d'euphémiser le statut de la théologie dans la congrégation et de mettre en scène l'adhésion de la Congrégation au fantasme du triomphe absolue de la République des Lettres sur la théologie.

Conclusion

Au terme de cette trop rapide étude, il semble possible d'indiquer des directions de recherche et des hypothèses de travail pour une enquête plus ample et croisant plus de sources. Les théologies monastiques de l'époque moderne demeurent trop peu connues et trop peu étudiées dans une autre perspective que celle de l'identité spirituelle des congrégations. Dans le cas de la congrégation de Saint Maur, ce déficit ne fait que se donner à voir, on ne peut que constater qu'il vient en retour nous empêcher de vraiment comprendre le véritable statut de l'érudition comme activité savante, dans cette tension essentielle avec la pratique de la théologie qui complexifie l'inscription de la congrégation dans le monde des auteurs, et la place qu'elle a pour son identité.

En même temps, la seule présentation des vies savantes de la congrégation et de la place de la théologie en leur sein, donne à voir le cloisonnement de la théologie, entre défaite sociale et ecclésiale de cette dernière et irréductibilité de son caractère essentiel pour un ordre régulier. Ce qui se donne à voir ici, c'est bien un des clivages de la culture confessionnelle catholique de l'époque moderne, clivage, qui quoi que Tassin en ait, traverse l'inscription de ses confrères dans l'espace social par rapport auquel il entend construire l'identité de la congrégation.

⁶⁰ « L'Etat y reconnoîtra avec plaisir un nombre de bons citoyens attaché à ses maximes et qui ont contribué à la gloire de la nation française [...] et qui ont enfin concouru à faire fleurir la Librairie, une des branches les plus considérables de notre commerce », Tassin, préface, xx.